



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE



DOSSIER DE PRESSE

CAPRICORNE ASIATIQUE : 1^{ER} BILAN DE LA CAMPAGNE 2016 – 2017

Vendredi 5 mai 2017



Contacts :

DRAAF Centre–Val de Loire - Cité administrative Coligny - 131, rue du faubourg Bannier - 45042 ORLÉANS Cedex 1
Standard SRAL : 02 38 77 41 11
Mel : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

SOMMAIRE

Actualités

Le foyer de Gien : gestion 2016 - 2017

- Carte de la zone réglementée
- Carte de répartition des lots 2016-2017
- Listes des espèces de végétaux hôtes

Biologie de l'insecte et statut (danger sanitaire de catégorie 1)

Les symptômes et les méthodes de détection

Situation en France et dans le monde

Pourquoi lutter et comment ?

Les arbres sentinelles :

- Fiche de signalisation
- Carte de localisation des arbres sentinelles

Les illustrations

- L'insecte adulte
- Les symptômes
- Le travail des chiens renifleurs

Le foyer de Gien en chiffres

ACTUALITÉS

La nouvelle **campagne de suivi par grimpage** des arbres sensibles au capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) a débuté au mois de novembre 2016 et s'achève mi-mai 2017.

Elle concerne la **zone « infestée »** (rayon de 100 mètres autour des arbres contaminés) et la **zone « tampon »** (rayon de 2 km), sur les communes de Gien, Nevoy, Poilly-lez-Gien, St Martin-sur-Ocre et Saint-Gondon, soit 42 km².

Les premiers bilans montrent que plus de 37 000 arbres ont été examinés par les agents de l'Office national des forêts, la Fédération régionale de lutte contre les organismes nuisibles (FREDON) ou l'Agence de l'arbre. Sur les **278 arbres suspects, 25 arbres sont contaminés** de façon certaine et doivent être abattus et détruits. Ils sont situés au cœur du foyer.



Pour la 2ème fois, **une équipe de chiens renifleurs** venus de Suisse est intervenue du 24 avril au 5 mai. Elle a permis de démontrer l'absence de contamination en périphérie des déchetteries. Cependant, plusieurs arbres contaminés ont été détectés sur la voie publique grâce à l'intervention des chiens.



Arbre « sentinelle » : très surveillé, son espérance de vie n'est que de 2 ans

Une nouveauté 2017 : **50 arbres « sentinelles »** ont été implantés au cœur du foyer sur la commune de Gien afin de vérifier l'éradication de l'insecte. Un arbre « sentinelle » attire particulièrement le capricorne asiatique, il est surveillé de façon intensive puis abattu au bout de 2 ans. Des affichettes permettent de les repérer.

Pour rappel, cet insecte a été découvert officiellement en avril 2003 sur la commune de Gien.

Depuis 2016, les méthodes de lutte ont évolué vers une **surveillance exhaustive hivernale** de tous les arbres sensibles, au moyen de l'observation directe de la surface du tronc et des branches par grimpeur professionnel.



En complément de la surveillance hivernale, 1000 arbres ont fait l'objet d'une **surveillance estivale** à la jumelle, période de vol et de reproduction de l'insecte, à la recherche de signes de ponte.



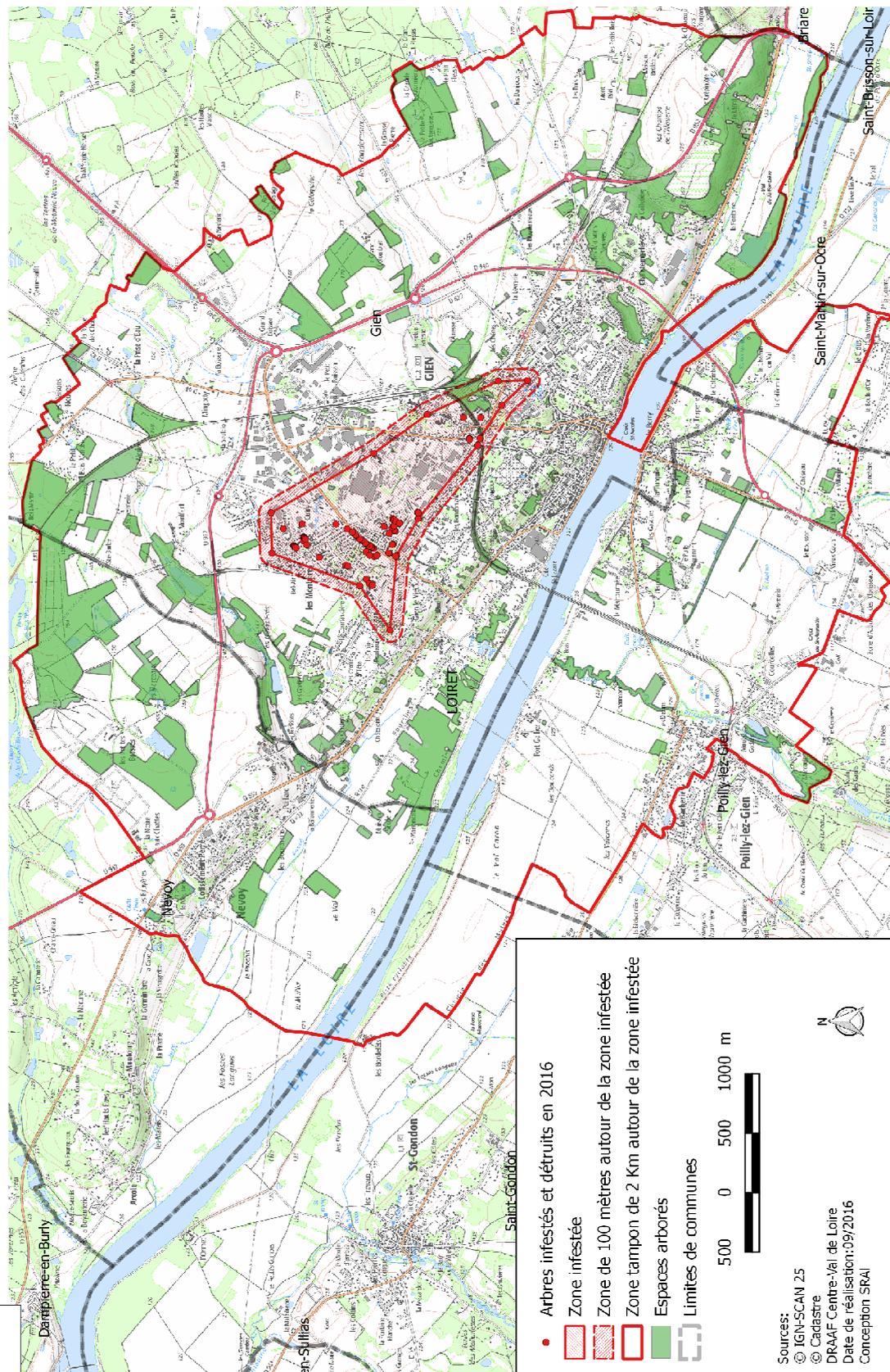
Cet insecte menace notre patrimoine local et bien au-delà. L'éradiquer est l'affaire de tous.

LE FOYER DE GIEN : gestion 2016 - 2017

Carte de la zone réglementée

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Centre-Val de Loire

ANOPLOPHORA GLABRIPENNIS, GIEN (LOIRET-FRANCE) Zone délimitée 2016



Listes des espèces de végétaux hôtes

Décision d'exécution (UE) 2015/893 de la Commission du 9 juin 2015 :

Noms latins	Noms français
Acer spp.	Érable
Aesculus spp.	Marronnier
Albizia spp.	Albizia
Alnus spp.	Aulne
Betula spp.	Bouleau
Buddleja spp.	Arbre à papillons
Carpinus spp.	Charme
Celtis spp.	Micocoulier
Cercidiphyllum spp.	Arbre aux feuilles de cercis, Katsura
Corylus spp.	Noisetier
Elaeagnus spp.	Elaeagnus
Fagus spp.	Hêtre
Fraxinus spp.	Frêne
Hibiscus spp.	Althéa
Koelreuteria spp.	Savonnier, Bois de Panama
Malus spp.	Pommier
Melia spp.	Margousier, Lilas des Indes
Morus spp.	Mûrier
Platanus spp.	Platane
Populus spp.	Peuplier
Prunus spp.	Prunus
Pyrus spp.	Poirier
Quercus rubra	Chêne
Robinia spp.	Robinier
Salix spp.	Saule
Sophora spp.	Sophora
Sorbus spp.	Sorbier
Tilia spp.	Tilleul
Ulmus spp.	Orme

Essences et arbustes attaqués : *Anoplophora glabripennis* préfère les bouleaux, les érables, les marronniers, les peupliers et les saules.

BIOLOGIE DE L'INSECTE ET STATUT (danger sanitaire de catégorie 1)

Anoplophora glabripennis est indigène en Chine où il occasionne des dégâts très importants aux peupleraies, mais il est aussi présent en Corée du Nord, en Corée du Sud et à Taiwan.

Les larves de ces coléoptères xylophages creusent profondément le bois vivant et sain. Les arbres et arbustes attaqués finissent par mourir au bout de 3 à 5 ans.

Les capricornes asiatiques réalisent leur cycle en 1 à 3 ans suivant la date de ponte, le climat et la qualité du matériel hôte. Ils pondent préférentiellement à proximité immédiate de leur lieu d'émergence (sur le même arbre ou le même groupe d'arbres). Leur distance moyenne de dispersion naturelle est inférieure à 500 m, mais certains individus peuvent parcourir des distances supérieures.



Œuf de capricorne asiatique (*)

Les capricornes asiatiques sont très polyphages : ils attaquent de très nombreux feuillus, tant ornementaux que fruitiers ou forestiers, avec une prédilection pour les essences à bois tendre (érables notamment).



Anoplophora glabripennis est classé « **danger sanitaire de première catégorie** » (en application de l'article L201-1 du code rural et de la pêche maritime) : c'est-à-dire ceux qui sont de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, **à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux** ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les **perturbations des échanges commerciaux** qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière végétale, requièrent, **dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.**

LES SYMPTOMES ET LES METHODES DE DETECTION

Différents symptômes permettent de repérer les attaques d' *Anoplophora glabripennis*.

Les **adultes** de capricornes asiatiques sont typiques : coléoptères de 2,5 à 3,5 cm de longueur, au corps noir brillant ponctué de taches blanches (ils portent en Chine le nom de « coléoptères de nuit étoilée »), arborant de longues antennes annelées de blanc.



Capricorne asiatique adulte (*)

Les **larves** (jusqu'à 5 cm de longueur à maturité) peuvent en revanche être facilement confondues avec celles d'autres longicornes.

On les trouve sous l'écorce ou dans le bois, du tronc et surtout des branches d'au moins 5 cm de diamètre pour *Anoplophora glabripennis*.



Larve de capricorne asiatique (*)

Les autres symptômes de la présence de ces capricornes correspondent à l'observation :

- d'**incisions de ponte** qui se présentent sous forme de plaies ovales d'où s'écoule parfois de la sève en février-mars,
- de **trous de sortie circulaires** de 10 à 14 mm de diamètre,
- de **sciure** sur les fourches de l'arbre et à l'aisselle des branches,
- de **morsures de nutrition** effectuées par les adultes sur l'écorce des jeunes rameaux (décapage de l'écorce).

Les **méthodes de détection** sont les suivantes :

- **surveillance hivernale par grimpage** à la recherche essentiellement des trous de sortie,
- **surveillance estivale** à la recherche des morsures de nutrition,
- **équipe cynophile** détectant les phéromones émises par les insectes, en périphérie des déchetteries, et sur la voie publique, chez les particuliers et les entreprises, pour confirmation d'arbres suspects,
- **arbres sentinelles** attractifs, implantés de façon stratégique.



SITUATION EN FRANCE ET DANS LE MONDE

La présence d'*Anoplophora glabripennis* est signalée depuis 1996 aux Etats-Unis (plusieurs foyers) et depuis 2003 au Canada.

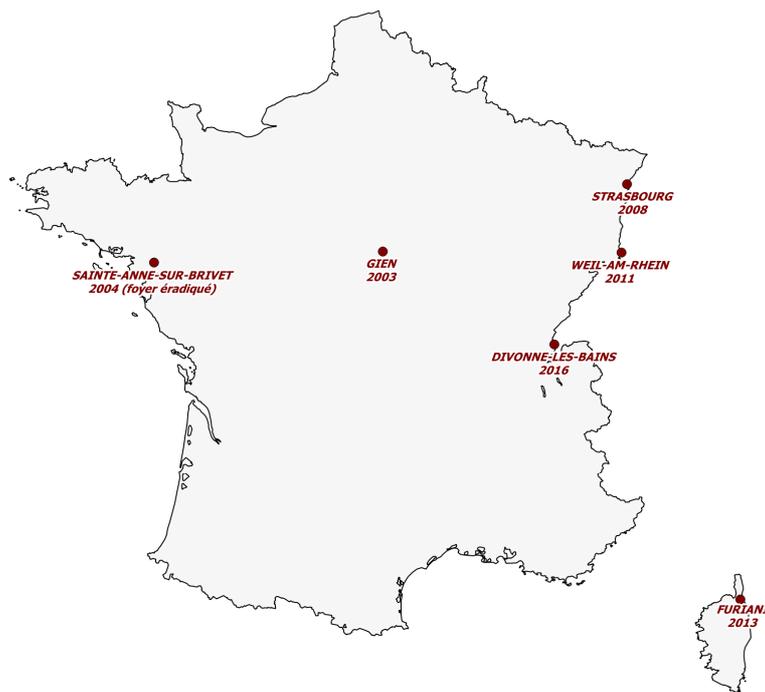
En Europe, *Anoplophora glabripennis* a été signalé pour la première fois en 2000 en Italie, et en 2001 en Autriche. Ce capricorne asiatique a ensuite été détecté en France :

- en 2003 à Gien dans le Loiret,
- en 2004 à Sainte-Anne-sur-Brivet en Loire-Atlantique,
- en 2008 à Strasbourg en Alsace,
- en 2013 à Furiani en Corse,
- en 2016 à Divonne-les-Bains dans le département de l'Ain.

Tous les foyers européens étudiés jusqu'à maintenant ont pour origine une introduction du ravageur avant 2000 **via des emballages en bois** originaires de Chine.

Pour les deux premiers foyers français, les emballages ont vraisemblablement servi dans un cas au transport de blocs de fontes pour la fabrication de contrepoids d'ascenseurs, et dans l'autre cas, au transport de pavés en granite destinés à la réfection du centre ville de la commune.

Bien que la détection et l'identification du ravageur n'aient eu lieu qu'en 2003 pour le premier foyer et en 2004 pour le second, ces foyers résultent d'introductions antérieures à la mise en œuvre des mesures communautaires prises depuis 1999 contre le risque d'introduction et de propagation de cet insecte via les emballages en bois.



POURQUOI LUTTER ET COMMENT ?

Le capricorne asiatique est particulièrement dangereux. C'est un **ravageur primaire**, capable d'attaquer des arbres en parfaite santé. Cet insecte se développant à l'intérieur du bois, ses dégâts sont peu visibles de l'extérieur, mais l'arbre est fragilisé et à terme, meurt.

Il menace non seulement le patrimoine arboré urbain, mais également une partie de l'économie forestière.

Actuellement, le seul moyen de lutte est la **destruction des arbres contaminés par incinération ou broyage** (en fragments de 2,5 centimètres maximum d'épaisseur et de largeur) avant la période de vol estival au cours de laquelle le capricorne va contaminer d'autres arbres.

La découverte d'un foyer de capricorne asiatique nécessite donc la mise en œuvre de mesures d'éradication rapides et efficaces telles que définies dans **l'arrêté du 28 mai 2003**, pour éviter l'extension de la contamination.



Broyeur de branches Bandit 1390 HD

LES ARBRES SENTINELLES

Fiche de signalisation

Des arbres « sentinelles » pour éradiquer le capricorne asiatique

L'arbre « **sentinelle** » attire particulièrement le capricorne asiatique et facilite sa détection. Aussi, 50 arbres sentinelles, plantés ou mis en pot, ont été répartis sur la commune de Gien pour 2 ans (cf. carte ci-dessous).

Pourquoi lutter contre le capricorne asiatique ?

Son expansion à l'échelle nationale engendrerait des enjeux :

- **sanitaire** : cet insecte fait mourir les arbres en quelques années.
Le seul moyen connu à ce jour pour le détruire est l'abattage et la destruction par broyage
- **économique** : fermeture de marchés d'exportation du bois

Qui est-il et d'où vient-il ?

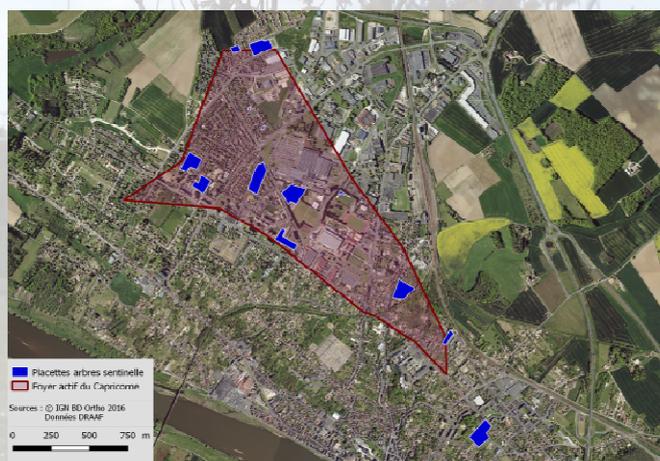
Le **capricorne asiatique** est un coléoptère xylophage.

Noir brillant avec des tâches claires de nombre et de formes variables, il mesure environ 3 cm sans les antennes.

C'est un **insecte exotique** venu de Chine via l'importation d'emballage en bois contaminé.



La lutte contre le capricorne asiatique sur la commune de Gien associe des **prospections annuelles** de tous les arbres hôtes (tels que l'érable, le bouleau, le peuplier ou d'autres feuillus), **l'abattage des arbres contaminés** et le contrôle des déchetteries. Elle est organisée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre-Val de Loire (DRAAF).



Attention : si vous trouvez cet insecte adulte ou observez des trous d'émergence sur l'arbre de votre jardin, vous devez nous le signaler :

- soit en téléphonant au 02 38 77 41 03 ou au 02 38 77 41 11
- soit en écrivant à l'adresse sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dans ce cas, **surtout ne transportez pas d'insecte vivant** et attendez les consignes.

ILLUSTRATIONS

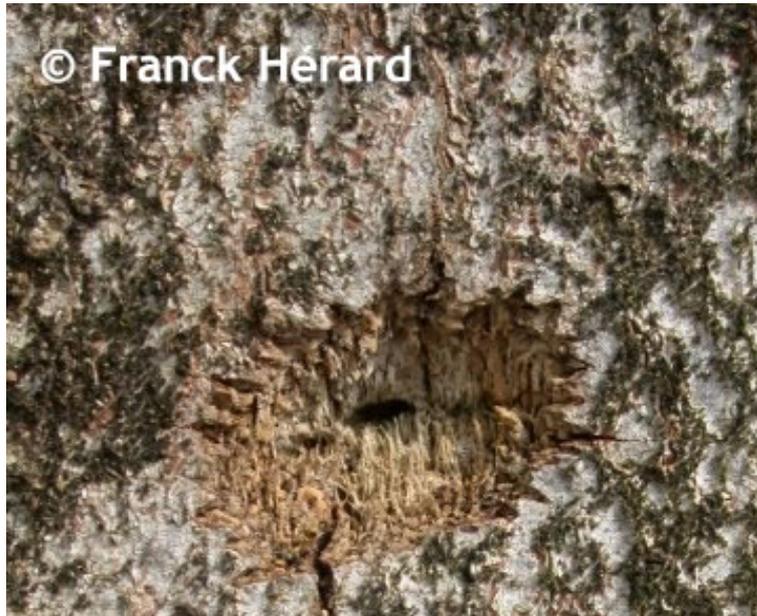
Insecte adulte



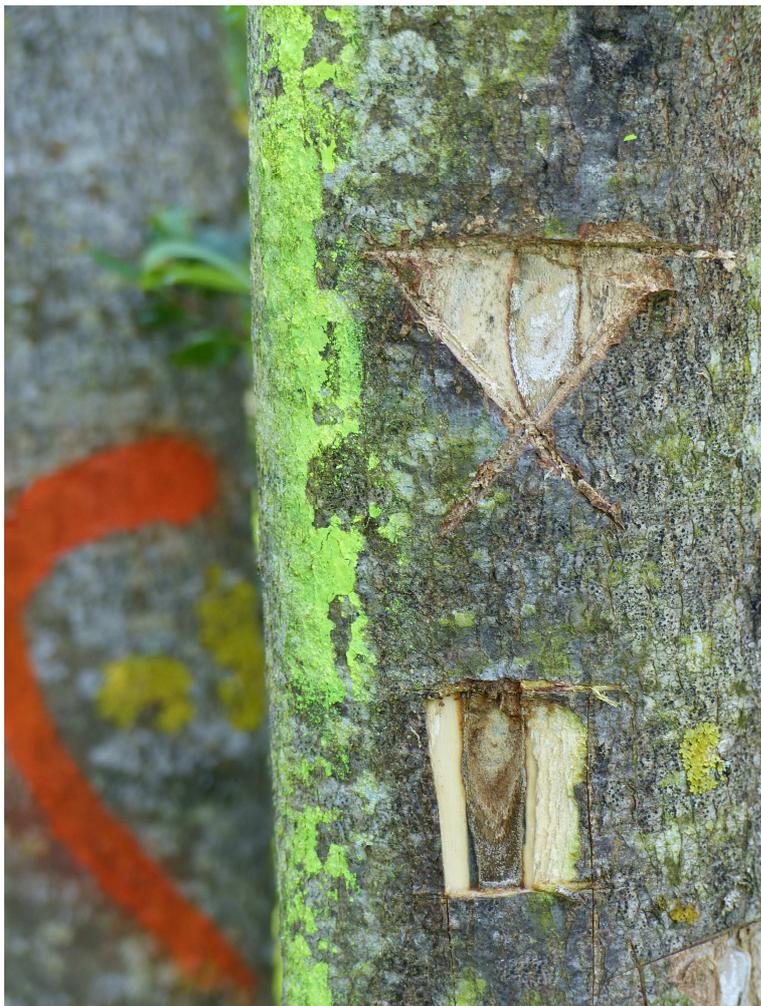
M. Javal

Capricorne asiatique adulte (°)

Les symptômes



Incision de ponte (*)



**Lésions observées
sous l'écorce sur le
site d'une morsure
de ponte**



Trous d'émergence



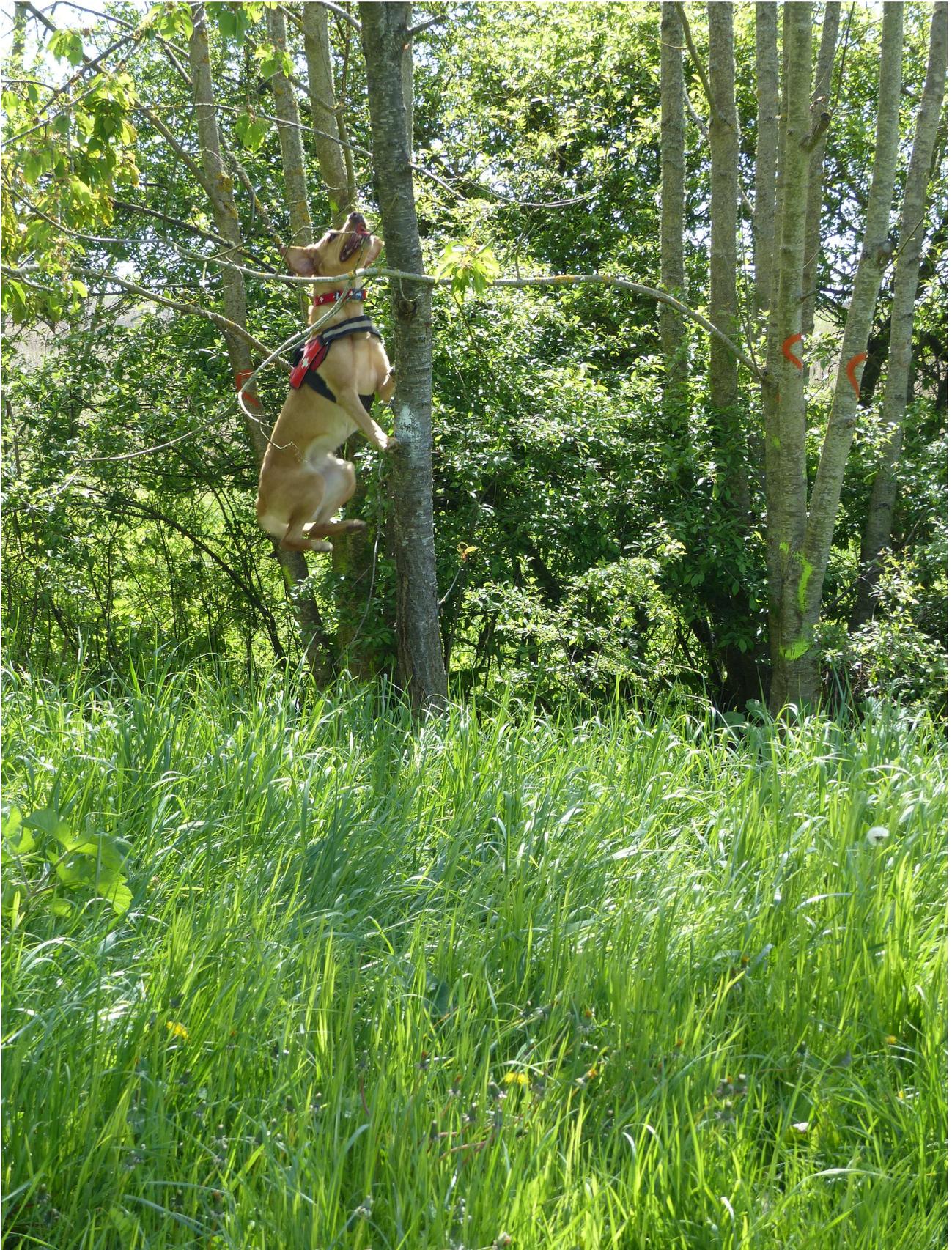
**Amas de déjections
et sciure**



**Lésions sur arbre
infesté**



Le travail des chiens renifleurs



Le foyer de Gien en chiffres

Campagne	2015-2016	2016-2017
Nombre de prestataires	1	3
Périmètre de surveillance	16 km ²	42 km ²
Nombre d'arbres recensés	44 000	121 000
Nombre d'arbres géoréférencés	22 000	37 600
Nombre d'arbres abattus	200	En cours : 25 arbres contaminés de façon certaine

Situation au 15 avril 2017

Arbres recensés = arbres localisés de façon précise (coordonnées géographiques connues)
+ arbres présents dans les zones boisées (nombre d'arbres d'un diamètre minimum)

Évolutions des modalités entre les deux campagnes :

- Augmentation de la superficie
- Diminution du diamètre des arbres recensés (5 cm en 2015-2016, 2 cm en 2016-2017)
- Réduction du nombre d'espèces recensées (abandon des chênes à l'exception du chêne rouge)



Adulte en cours d'émergence

Attention : si vous trouvez cet insecte adulte ou observez des trous d'émergence sur l'arbre de votre jardin, vous devez nous le signaler :

- soit en téléphonant au 02 38 77 41 03 ou au 02 38 77 41 11

- soit en écrivant à l'adresse sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dans ce cas, **surtout ne transportez pas d'insecte vivant** et attendez les consignes.

Crédit photo

© Franck Hérard - United States Department of Agriculture (*)
European Biological Control Laboratory

© Marion Javal – Institut National de la Recherche Agronomique (*)
Unité de recherche de zoologie forestière

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Du Centre-Val de Loire

Mai 2017